



Communiqué Pour diffusion immédiate

Restauration des parcs à résidus miniers Manitou et Aldermac

Rouyn-Noranda, le 4 juillet 2006 – Le Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue est très heureux d'apprendre que le Gouvernement du Québec a la volonté de restaurer les sites de résidus miniers abandonnés Manitou et Aldermac, deux véritables fléaux environnementaux. Par contre, les 5 millions de dollars annoncés hier par le ministre des Ressources naturelles et de la Faune, M. Pierre Corbeil, ne représentent que les premiers efforts financiers qu'il faudra déployer pour la restauration complète de ces sites, dont les coûts sont estimés à 30 millions pour Manitou et à 15 millions pour Aldermac.

Les sites Manitou et Aldermac sont recouverts de résidus miniers générateurs de drainage minier acide qui ont la capacité de réagir avec l'eau de pluie et l'oxygène de l'air pour former de l'acide sulfurique. L'acide sulfurique ainsi produit s'écoule tranquillement dans l'environnement. L'eau des lacs environnants s'acidifie, affectant la faune et la flore. Cette eau plus acide contribue aussi à dissoudre les métaux contenus dans la roche et à les remettre en circulation dans l'eau.

Le CREAT est un organisme de concertation dont la mission est de protéger l'environnement et de faire la promotion du développement durable. Il mène depuis l'automne 2005 une campagne de sensibilisation pour la restauration du site de résidus miniers abandonné Aldermac, en collaboration avec Véronique Doucet, artiste multidisciplinaire. C'est plus d'un millier de cartes postales qui ont ainsi été acheminées à Claude Béchar, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Daniel Bernard, Député de Rouyn-Noranda Témiscamingue et à Pierre Corbeil, Député d'Abitibi-Est et Ministre des Ressources naturelles et de la Faune.

-30-

Pour plus de renseignements :

Maribelle Provost, coordonnatrice
CREAT
Téléphone : (819) 762-5770
www.creat08.ca